

MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

Direction Inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord

[Voir le fil d'Ariane](#)

Bar et Lieu jaune - Règles applicables en 2026 pour la pêche maritime de loisirs

[migre_actu_accueil](#)

Publié le 13/02/2026

Dans
cette
rubriqu
e



À la suite de la publication du règlement européen fixant les totaux admissibles de captures (TAC) et quotas pour 2026, faisons un point sur les règles

applicables à la pêche maritime de loisir pour le bar et le lieu jaune.

Lieu jaune

Les règles applicables au lieu jaune, conformément à l'arrêté du 24 décembre 2024 réglementant la pêche de loisir du lieu jaune (*Pollachius pollachius*) en zone CIEM 7 et en zone CIEM 8, restent inchangées en 2026.

- La limite de capture est fixée à **2 individus maximum par pêcheur et par jour**.
- Aucun spécimen de lieu jaune ne peut être capturé et détenu du 1er janvier au 30 avril.
-  La pratique du pêcher-relâcher est interdite.

Bar

Les règles applicables au bar pour la pêche de loisir en 2026 résultent directement du règlement européen TAC et quotas, qui est d'application immédiate.

Les limites de capture sont fixées à **3 individus maximum par pêcheur et par jour** au nord du 48e parallèle.

Les périodes restent quant à elles inchangées :

- Pêche autorisée du 1er avril au 31 janvier
- No-Kill uniquement du 1er février au 31 mars.
-  Interdiction de pêche avec des filets fixes, qu'ils soient posés sur l'estran ou en mer, avec l'obligation de relâcher

immédiatement les captures
accidentelles

- [arrete 2024 peche de loisirs lieu jaune](#)

PDF - 144.5 kio

Partager la page



Sur le même sujet

migre_actu_accuei

|

**Consultatio
n publique
- Ministère
chargé de
la pêche
sur trois
projets
d'arrêtés
pour la
pêche (...)**

20 février 2026

migre_actu_accuei

|

**OUVERTUR
E DES
DEMANDE
S -
Dérogation
3M filets
remorqués
Manche
Ouest
(Seiche)**

13 février 2026

migre_actu_accuei
|

L'application RecFishing est disponible

13 février 2026

migre_actu_accuei
|

29/01/2026 - Réinstallati on du Conseil maritime de façade à l'occasion de sa 24ème assemblée (...)

9 février 2026

[Haut
de page](#)

Actualités

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA MER ET DE LA PÊCHE

[info.gouv.fr](#)

[service-public.gouv.fr](#)

[legifrance.gouv.fr](#)

[data.gouv.fr](#)

[Plan du site](#) | [Glossaire](#) | [Mentions légales](#) | [Accessibilité : non conforme](#) | [Mentions légales - Contact](#) | [La DIRM-MEMN s'engage à rendre son service ...](#)

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence etalab-2.0